

Reconduction des programmes d'aide aux transports collectifs :
Un engagement important pour l'augmentation de l'offre de service,
une hausse des fonds qui se fait attendre

Montréal, le 22 janvier 2013 – TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec, se réjouit de l'engagement gouvernemental de soutenir en 2013 la hausse de l'offre de service en transports collectifs; elle estime cependant que Québec tarde à bonifier les fonds. Le ministre des Transports, Sylvain Gaudreault, a fait l'annonce ce matin de la reconduction, sans indexation, du Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport en commun (PAGASTC).

L'Alliance croit qu'il s'agit d'un programme essentiel au déploiement d'une mobilité plus durable au Québec, et son objectif spécifique, d'augmenter l'offre de transports collectifs, fait partie des priorités sur lesquelles Québec doit continuer à tabler. Il faut cependant rapidement hausser les fonds alloués pour atteindre les objectifs des villes et des sociétés de transport en matière d'accroissement de l'utilisation des transports collectifs.

« Depuis bientôt deux ans, nous savons que la *Politique québécoise du transport collectif 2006-2012* a été un vif succès pour les villes québécoises. Alors qu'on avait prévu une hausse de l'achalandage de l'ordre de 8%, celle-ci a plutôt été de 11%. Le public est au rendez-vous, au point où les réseaux sont saturés et les métros, trains et autobus sont pleins à craquer », a constaté Karel Mayrand, directeur général de la Fondation David Suzuki pour le Québec. « Si on veut qu'il continue à préférer le transport collectif au transport individuel, il faudra qu'il y trouve son compte, soit que l'offre croisse rapidement pour répondre à la demande ».

Les sommes nécessaires pour répondre aux besoins des usagers devraient être multipliées par 5

Déjà en 2011, TRANSIT calculait que les sommes du Fonds vert allouées au PAGASTC devraient être multipliées par 5 pour atteindre les objectifs de hausse de l'achalandage des sociétés de transport de 40% pour 2020. « Plus on repousse l'indexation, plus on réduit nos chances d'atteindre les objectifs de développement, et ce sont les citoyens qui en font les frais », a expliqué Florence Junca-Adenot, directrice du Forum Urba2015 et professeur à l'UQAM. « La prochaine politique québécoise du transport collectif, promise par le ministre pour 2013, devra être à la hauteur de ces enjeux avec une vision de développement à plus long terme ».

Le PAGASTC a été l'un des volets de la Politique québécoise du transport collectif : il finance 50 % de l'augmentation des coûts directs d'exploitation associés à l'augmentation nette de l'offre de service des sociétés de transport, des conseils intermunicipaux de transport et de l'Agence métropolitaine de transport (AMT), à concurrence de 100 millions de dollars par année. Il est financé par le Fonds vert, créé en 2006, à partir d'une redevance payée par les distributeurs de carburants et de combustibles et qui génère 200M\$ annuellement.

-30-

À propos de TRANSIT

Depuis sa création en août 2011, TRANSIT a fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020, dont l'ajout d'une série de mesures de mitigation lors des grands travaux routiers, une suspension du développement des infrastructures routières dans les régions urbaines au profit de la réfection des routes et des transports collectifs, le prolongement et l'augmentation du financement de la politique québécoise sur le transport collectif via le Fonds vert et l'utilisation du Fonds Chantiers Canada pour financer les projets de transports collectifs au Québec.

Dans le contexte actuel de crise des infrastructures de transports, TRANSIT se veut un lieu de convergence des analyses et des solutions en matière de transports durables au Québec. Sa mission est de favoriser le développement et l'amélioration des services de transports collectifs au Québec, en s'assurant qu'ils reçoivent le financement nécessaire pour permettre au plus grand nombre possible de citoyens d'en bénéficier. Plus de cinquante organisations réparties sur tout le territoire du Québec sont membres de TRANSIT, qui compte également sur le soutien d'un comité d'experts en matière de transports et d'urbanisme. Pour devenir membre, pour consulter la liste des organismes membres et lire les publications : www.transitquebec.org.

Renseignements :

Philippe Cousineau Morin
514-799-1906
info@transitquebec.org